L'Egalité de Roubaix – Tourcoing

AUX ÉVACUÉS DE LA ZONE COTIÈRE

L'évacuation des communes du littoral de la zone côtière des départements du Nord et du Pas-de-Calais a été faite en principe à destination des départements de la Côte d'Or et de l'Aube, d'une part, et de la Marne et de la Nièvre, d'autre part.

Or, de nombreux réfugiés sont restés dans le département du Nord, soit sur le vu de certificats réguliers d'hébergement délivrés par les Mairies et approuvés par le Service Départemental des Réfugiés, soit par leurs propres moyens.

I. — *Evacués titulaires d'un certificat régulier d'hébergement par resserrement familial.*

L'attention des évacués est appelée sur le fait que seuls peuvent prétendre aux allocations, d'une façon formelle, les réfugiés nécessiteux qui justifieront par les certificats réguliers susvisés avec été hébergés par *resserrement familial.*

Il conviendra donc, soit de joindre lesdits certificats aux demandes d'allocations qui sont déposées à la Mairie de la nouvelle résidence, soit d'en faire établir un duplicata ou un certificat de régularisation (annexe N° 3 de la circulaire du 28 janvier 1944) par la famille d'accueil, visé par ladite Mairie.

Tout contrôle utile sera fait par le Service départemental des Réfugiés, qui a conservé un enregistrement des certificats délivrés.

Il est entendu que les réfugiés dont il s'agit risquent de perdre le bénéfice desdits secours s'ils ont fait une fausse déclaration, c'est-à-dire s'ils ne sont pas *effectivement* hébergés par la famille qui a souscrit la déclaration d'accueil.

Par ailleurs, en aucun cas, ils ne pourront prétendre à l'attribution d'un baraquement ou d'un logement réquisitionné par l'Administration.

Si la cohabitation avec leurs parents s'avérait impossible, les intéressés devront immédiatement en aviser, par l'intermédiaire de la Mairie, le Service des Réfugiés qui prendra les mesures nécessaires pour les faire diriger sur les départements d'accueil.

Les demandes de secours présentées par les personnes qui seront en situation parfaitement régulière, seront examinées par priorité.

II. — *Evacués relogés par leurs propres moyens.*

Les indications ci-dessus font ressortir que ces évacués n'ont pas droit, en principe, à l'allocation de réfugiés.

Toutefois, les réfugiés nécessiteux qui se trouveraient dans cette situation pourront présenter à la Mairie une demande d'allocation en y annexant une note détaillée indiquant les raisons et les conditions spéciales de la fixation de leur nouvelle résidence.

Le Service départemental des Réfugiés saisi de cette requête examinera s'il convient soit d'allouer, à titre exceptionnel, les secours demandés, soit de rediriger la famille intéressée sur un département d'accueil.

Ces réfugiés ne doivent pas perdre de vue qu'en évacuant en dehors de toutes les prescriptions réglementaires, ils ont commis une faute grave. Le département du Nord, comprenant de nombreux secteurs menacés, ne peut être considéré, en effet, aux termes des instructions ministérielles, comme un département d'accueil, et a le devoir de maintenir intactes les possibilités réduites de logement dont il dispose pour le cas de sinistres ou d'événements de guerre.

Le Certificat du Combattant de la guerre 39-40

Un décret en date du 11 octobre 1943, publié au J.O. du 18 nov. 1943, fixe les conditions dans lesquelles sera délivré le certificat du combattant de la guerre 1939-1940.

Les demandes pour cet objet doivent être établies en double exemplaire, sur des imprimés spéciaux déposés dans les mairies, dont l'un est muni d'un losange, et adressées au Préfet, accompagnées d'un bulletin de naissance et de tous documents de nature à justifier les services accomplis.

Il convient de préciser que, jusqu'à nouvel ordre, ne doivent être présentées que les demandes rentrant dans les catégories ci-après :

a) Blessés de guerre auxquels leur pourcentage d'invalidité est susceptible d'ouvrir droit au statut des grands mutilés de guerre ;

b) Anciens militaires qui, n'étant pas nés de pères français, ont besoin de justifier de leur qualité de combattants, pour conserver ou postuler un emploi public ou pour exercer certaines professions ;

c) Militaires ayant fait l'objet d'une citation homologuée ou dispensée d'homologation, comportant l'attribution de la croix de guerre 1939-1940, à condition, toutefois, que cette citation ait été accordée pour services accomplis *dans une unité combattante ;*

d) Anciens militaires ayant appartenu à une unité du corps expéditionnaire de Scandinavie et effectivement transportés de Grande-Bretagne à destination de la Norvège.

D'autre part, les citations autres que celles dispensées de l'homologation, doivent comporter une attestation d'homologation délivrée par l'une des autorités suivantes :

A) *Armée de terre.*

— Commissaire Régional à la Libération des Prisonniers de guerre, 28, place aux Bleuets, à Lille.

Commandant du Centre de Libération des Prisonniers de Guerre, Caserne Souham, à Lille.

— Commandant de Brigade de gendarmerie de la résidence.

B) *Armée de l'Air.*

— Commissariat Général à la Défense Aérienne (Service du Personnel de l'Air, 1re section) à Chamalières (Puy-de-Dôme).

Sont dispensées de l'homologation :

1° Toutes les citations accordées au titre de l'Armée de Mer.

2° a) Pour l'Armée de Terre et pour l'Armée de l'Air, les citations accompagnant les Croix de la Légion d'Honneur et les Médailles Militaires accordées pour faits de guerre, et comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec palme, figurant aux ordres de la Série D des Secrétariats d'Etat à la Guerre et à l'Aviation ;

b) Les citations accordées par le Ministre, Secrétaire d'Etat à la Guerre postérieurement au 1er avril 1941 (ordres de la Série C, à partir du N° 539), ainsi que les citations accordées aux grands blessés par les Commandants de groupes de Divisions militaires, et par les Commandants de Divisions militaires, en application des dispositions de la D.M. 9.480-I/P. du 26 octobre 1940 (J.O du 1er juin 1941, Annexe C.G. I).

ROUBAIX

DES COUPS DE POING

Dimanche, vers 15 h., M. Jules Housel, 41 ans, marchand de meubles, 39, rue de Lannoy, se rendit chez Jules Hennebel, journalier, 31, rue de Lannoy, cour Boyaval 21, pour lui réclamer une somme de 1.000 fr. prêtée depuis plus de six mois. Ce dernier accueillit son créancier à coups de poing et, comme il était blessé à la joue gauche, M. Housel dut se faire soigner par M. le docteur Carré. Plainte pour coups a été déposée à la permanence de police.

INCORRECTION AVEC UN OFFICIER DE PAIX

Il était 20 heures quant un officier de paix passant, rue de Lannoy, aperçut un groupe de personnes discutant bruyamment devant le N° 33. Le plus excité, Gaston Hannebel, 42 ans, mécanicien, 31, rue de Lannoy, cour Boyaval, 21, fut prié de présenter sa carte d'identité, mais il s'y opposa. Il fallut faire appel à des renforts de police pour appréhender ce personnage, qui s'était réfugié chez lui. Il a été amené à la permanence de police et il sera poursuivi pour défaut de carte d'identité et tapage nocturne.

Sécurité d'abord!

UN

BON DU TRÉSOR

même entièrement détruit n'est pas anéanti

Rappelez-vous votre numéro vous sauverez votre capital

ON SOUSCRIT PARTOUT

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Hier, vers 18 h. 40, la police a mis en état d'arrestation Robert Dorchies, sans profession ni domicile fixe, faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion pris contre lui le 17 mars 1943, par M. le Préfet régional. Cet individu fait également l'objet d'un mandat d'arrêt pour abus de confiance, délivré le 24 août 1943 par M. Derycke, juge d'instruction à Lille. Il a été écroué.

DANS LES VIGNES

Un procès-verbal pour ivresse a été dressé à la charge de Albert Weyn, électricien, 106, rue Ma Campagne, qui a été trouvé couché, ivre-mort, sur le trottoir de la rue de Lannoy. Il a été hébergé au violon.

MAUVAISE CHUTE

Par suite d'une glissade dans la cour de son habitation, Mme Quiévrin, née Marie-Louise Dhaese, 66 ans, ménagère, rue Edouard-Vaillant, cité Delcroix, 90, fit une chute malencontreuse au cours de laquelle elle se fractura le fémur droit. M. le docteur Claude Samsoen fit admettre la sexagénaire à l'Hôpital « La Fraternité ».

ARMEZ L'ORGANISME sous-alimenté contre LES MAUX DE L'HIVER!

Après 3 ans de privations il est grand temps de remédier aux méfaits de la sous-alimentation et d'augmenter la résistance de votre organisme et celui de vos enfants contre les maux de l'hiver (fatigue générale avec refroidissements fréquents, grippe, angine, engelures, etc.) Prenez de la Chlorofoline, ces délicieuses pastilles ou caramel qui fournissent chaque jour à l'organisme les mêmes rations de vitamines que celles qui existent dans une cuillerée à soupe d'huile de foie de morue (vitamine D), dans le jus d'une orange pressée (vitamine C) et dans un quart de lait (vitamine B). La Chlorofoline remonte l'organisme sous-alimenté, car elle est à base de chlorophylle (sang vert des légumes). La vigueur revient; le poids remonte; l'organisme résiste vaillamment aux épreuves de l'hiver. Recommandé aux convalescents, enfants, vieillards, futures mamans, nourrices, etc. Chlorofoline vitaminée, pharm. seulem. N° 2t P 9699.)

DEMAIN OUVERTURE DE LA MAISON DU VIEILLARD

Le Secrétariat de la Maison du Vieillard fonctionnera à partir du mardi 7 mars, tous les jours, de 14 h. à 17 h., sauf le lundi.

Rappelons que le Secrétariat est ouvert à tous les vieillards qui sont en difficulté pour l'établissement de leurs dossiers de secours ; aux Jeunes qui voudraient s'engager à rendre aux vieillards des services quotidiens ; et aux industriels, commerçants et personnes aisées qui désireraient secourir discrètement des vieillards particulièrement malheureux.

Pour régler la circulation des femmes

La femme dont la circulation est mal réglée a des époques irrégulières et douloureuses, des vertiges, vapeurs, maux de tête, fourmillements et lourdeurs dans les jambes, des varices, des hémorroïdes. Remède: vingt gouttes Florides aux repas, trois semaines par mois. Les Gouttes Florides règlent la circulation et équilibrent la femme. 16 fr. 90 ttes phies. Existe aussi en comprimés : 16 fr. 30 Visa 846 P 7930. 11247

LE LIEUTENANT DE DOUANE LOUIS MERCIER EST NOMMÉ CAPITAINE A COMINES

Nous apprenons que le lieutenant de douane Louis Mercier vient d'être nommé capitaine à Comines en reconnaissance de la grande activité dont il ne cessa de faire preuve depuis plusieurs années qu'il faisait partie de la brigade de Roubaix-droite. Entré dans les services douaniers le 1er octobre 1936, M. Mercier fut affecté à la direction de Charleville où il resta jusqu'au 1er septembre 1936. C'est à cette date qu'il fut désigné pour faire partie de la brigade de Roubaix-droite avec le grade de lieutenant.

Durant son séjour dans notre région, le nouveau capitaine se signala par de nombreuses opérations conduites avec sûreté et habileté. Son activité et son abord sympathique lui avaient permis de prendre beaucoup d'ascendant sur ses subordonnés détachés dans les postes de Hem, Toufflers, Lys, Leers, Sailly et ceux dépendant du secteur de Lannoy. Son départ sera, certainement, regretté de ses chefs et de ses hommes. Nous le prions d'accepter nos vives félicitations à l'occasion de ce bel avancement.

Le poste devenu vacant par suite du départ de M. Mercier sera occupé, à bref délai, par le brigadier-chef Vital Jandin, attaché à la direction de Charleville, élevé au grade de lieutenant.

ETAT CIVIL

Naissances. — Guy Lemaire, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 8, né rue Daubenton, 219 ; Serge Loosfeld, boulevard de Metz, 130, né rue Daubenton, 219 ; Annick Decottignies, 46, rue De Crème ; Edithe Plouy, 17, boulevard de Lyon ; Didier Droguet, 6, rue Bildha, né avenue Julien Lagache, 30. ; Daniel Thuillier, 15, rue Soult, cour Crommelinck, 12.

Décès. — Fidéline Haquette, 90 ans, 43, rue de Béthune ; Anne Vanreusl, 3 mois, 198, rue Ed.-Anseele, cour Wadesu, 6 Donat Bride, 63 ans, 49, rue Solferino ; Henri Lebouck, 69 ans, 104, rue Beaurewaert ; Adèle Boquet, 58 ans, 84, boulevard de Metz, cour Lestienne, 4 ; Malvina Isembacq, 82 ans, s. p., 30, rue Voltaire ; François Herbin, 63 ans, 98, rue de Denain, cour Tanchon, 2 ; Alain Cornille, 1 mois, 41, rue Daguesseau, cour Albert, 114.

WASQUEHAL

Entr'aide sociale. — Une permanence d'entr'aide sociale et d'assistance scolaire aura lieu jeudi 9 mars de 9 h. à midi à la Maison du Prisonnier, 91, rue Carpeaux.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 9 mars à 15 h., consultation des nourrissons, école maternelle du Capreau (entrée rue Voltaire) pour les mamans du Capreau et de la Planche au Riez. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les précieuses denrées sans tickets. — Mme Vanimschoot, née Pollet Georgette, demeurant à Marcq-en-Barœul, 65, rue Canrobert, a déposé plainte pour vol de diverses denrées alimentaires, commis à son domicile, l'après-midi. Le préjudice s'élève à 500 francs.

La femme de ménage indélicate. — Lesschave Solange, 19 ans, demeurant à La Madeleine, 236, rue de Lille, a été déférée au Parquet pour vol de divers vêtements, commis au préjudice de Mme Fevière, née Godart Augustine, demeurant à Marcq-en-Barœul, 12, avenue Calmette, chez qui elle est occupée comme femme de ménage. Les objets dérobés ont été retrouvés à son domicile et restitués à la propriétaire.

BOUSBECQUE

Séance de Cinéma Sportif. — Une séance de cinéma sportif organisé par l'Académie d'Armes des Flandres, au profit du Comité d'Assistance aux infortunés nés de la guerre, siège social Préfecture du Nord, aura lieu mardi 7, à 19 h. 30, au cinéma de Bousbecque. Au programme : Coupe du Monde de football ; Vive la Natation : Sauts et lancers, équitation, boxe, muscles d'acier : l'Ecole Régionale des Moniteurs d'escrime de Lille ; etc. — Prix d'entrée : 6 francs.

BONDUES

Distribution de bon de chaussures. — Une distribution de bon de chaussures fantaisie et galoches aura lieu à la Mairie, les mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 mars, pour les enfants âgés de plus de 13 ans et les adultes qui n'ont pas bénéficié d'attributions depuis le 15 décembre 1943.

Les enfants de moins de 13 ans peuvent également bénéficier de bon de pantoufles ainsi que les enfants possesseurs de cartes L ou B et chaussant une pointure inférieure à 28 cm.

Aucun bon ne sera délivré sans présentation de la carte de textile. Heures de délivrance : le matin de 9 h. à 12 h.; l'après-midi, de 14 h. à 17 heures.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 7 Mars 1944. — Soleil : Lever à 7 h. 23 ; Coucher à 18 h. 42.

Aujourd'hui : Saint-Thomas A. — Demain : Sainte Véronique.

TOURCOING

ENCORE UNE

M. Didier Duthoit, 20 ans, demeurant, 28, rue de Wailly avait abandonné devant le bureau de poste une bicyclette appartenant aux Etablissements Dewavrin où il est employé. Un bécanier passa... Une plainte a été déposée à la police.

Henri VANDEVENNE

GRAINETIER

4, Place Charles Roussel

Distribution de plants de pommes de terre demi-hâtives et tardives et d'engrais, tous les après-midi, à partir du jeudi 9 mars au samedi 18 inclus

RESPECTEZ LE TARIF

M. Noël Delabie, marchand de légumes, 119, rue des Carliers vendait des poireaux 14 fr. et des oignons 15 fr. alors que les prix réglementaires en sont de 8 fr. 20 et 8 fr. 80. Il a récolté un procès-verbal pour hausse illicite.

CENTRAL CINÉ

Une hist. mystérieuse et passionnante

HUIS-CLOS

APRÈS L'HEURE

Une patrouille a rencontré en ville après l'heure de la retraite Mme Claire Dupuis, 39 ans, domiciliée 48, rue Magenta à Boulogne-Billancourt. Comme la noctambule était en état d'ivresse elle fut emmené au violon et a récolté un double procès-verbal.

Ne passez plus votre jeunesse
A frotter, frotter, récurer
Réco est là, une caresse
Et tout se remet à briller.
DUVOCELLE, Lille.

L'activité du Secours National en 1943

Dans un précédent article nous avons passé en revue différents postes de l'activité matérielle et financière de la sous-délégation du S. N. pour la seule ville de Tourcoing. Voici un complément d'informations puisé dans le rapport détaillé établi par le S. N.

Pour le goûter des Mères. — En plus de la fourniture de toutes les farines d'alimentation nécessaires et une participation en nature (pain d'épices, confitures, etc...), le S. N. a versé : fr. 5.835 de subvention à cette œuvre dirigée, avec beaucoup de dévouement par les Dames de la Croix-Rouge.

Et nous en arrivons aux deux œuvres nouvelles créées cette année dans notre ville par le S. N. :

Le Centre d'autoclavage, créé cet été avec le concours dévoué de la Société des Jardins Ouvriers. Le S. N. a fourni gratuitement les trois appareils d'autoclave et a accordé : fr. 106. 299 de subvention qui ont permis à notre population de s'assurer, pour les mauvais jours, 22.833 bocaux de conserves.

La deuxième œuvre nouvelle, une des plus importantes qu'ait réalisé le S. N., est :

Les Foyers d'entr'aide et de repos pour les vieillards. — Cette œuvre a été mise sur pied avec l'entier concours de l'Administration Municipale (qui, en particulier, a mis cinq locaux à notre disposition), et du Bureau de Bienfaisance qui nous a accordé son appui moral et financier le plus complet. Elle permet, dans six centres différents, d'accueillir cinq fois par semaine un millier de vieux, de les chauffer, de les nourrir et de les distraire.

Le S. N. a versé à cette œuvre, à titre de subvention depuis fin septembre : fr. 155.540 et a pris à sa charge la plus grande partie des frais d'installation et de mise en route, ainsi que mobilier, vaisselle, etc..

A cette longue énumération de chiffres, il y aurait lieu d'ajouter les cadeaux offerts aux mamans décorées à l'occasion de la Fête des Mères et 13.000 coquilles de Noël aux enfants des écoles, les distributions de douceurs à l'occasion de Noël *dans nos Foyers d'Entr'aide*, et les nombreuses distributions de denrées dans lesquelles le S. N. a servi d'intermédiaire : Vin de Dordogne pour les vieux, légumes du Maine et Loire et œufs de Bretagne pour les familles nombreuses.

Si nous additionnons tous ces chiffres, nous constatons que c'est près de **sept millions que le S. N. a distribués dans notre seule ville de Tourcoing en une année.** Si nous tenons compte de ce qui a été fait dans nos huit cantons (Marcq, Halluin, Mouvaux, Roncq, Neuville, Linselles, Bousbecque, Bondues), nous pouvons presque **doubler ce chiffre** pour l'ensemble de notre Sous-délégation.

Ajoutons enfin que le S. N. a payé pour « La Famille du Prisonnier (Famille du Soldat Tourquennois), durant l'année 1943 :

15 641 cartes de pain ; 3.075 cartes d'épicerie ; 487 cartes d'alimentation ; 455 cartes de lait, pour un montant total de 1.069 996 francs.

C'est donc environ **15 millions** que le S. N. a versé en 1943 pour Tourcoing et ses cantons.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 6 au 7 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 40 à 7 h. 23.

HALLUIN

PENSEZ A VOS PRISONNIERS POUR LES FÊTES DE PAQUES

Le Comité d'assistance aux prisonniers fait un pressant appel aux personnes charitables et aux employeurs qui, à l'occasion des fêtes de Pâques, voudraient offrir un colis supplémentaire à un ou plusieurs prisonniers.

Le prix de ce colis est fixé à 100 fr. Les personnes désireuses d'user de cette faculté, voudront bien en aviser le Comité, avant le 20 mars, en lui déposant l'étiquette nécessaire ou la nouvelle adresse du prisonnier devenu travailleur libre.

« Le Château de l'Epouvante », au Cercle. — La soirée récréative offerte dimanche à 16 h. 30, en la salle du Cercle Catholique, rue de la Gare, au sympathique public halluinois par les mouvements de J.O.C.F. et M.P.F. connut un succès bien mérité.

Les interprètes de l'émouvant drame « Le Château de l'Epouvante » en quatre actes et six tableaux, ont pleinement satisfaits les très nombreux spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements pour encourager les organisateurs : les artistes et toutes les bonnes volontés qui ont coopéré à donner à cette soirée son succès et le cachet artistique qui en fit tout l'intérêt. Les intermèdes judicieusement choisis furent très appréciés. Les deux ballets costumés exécutés avec charme et une coordination parfaite des mouvements, ne furent pas la moindre réussite de cette agréable soirée que présidait M. le chanoine Schaballie, curé-doyen.

— Dimanche prochain, seconde représentation à 16 h. 30. Location des places à partir du mardi 7 mars, à 14 h., chez M. Albert Gadenne, place de l'Eglise.

Chiffres d'affaires et taxe locale. — La perception de ces taxes aura lieu à la mairie le jeudi 9 mars de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les redevables dont les noms commencent par les lettres A à L et le vendredi 10 pour les autres.

LES COMMANDES DE CHARBON

A TOURCOING

Secteur N° 10 : Bureau du Consortium, 3, rue Carnot. — 10 mars : matin, rue de Lille, Leverrier, Alma, Neuve, pl. Leverrier ; après-midi, rues Debuchy, des Coulons, Hoche, Clinquet (5 à 49, 2 à 54). **11 mars :** rues Lacépède, Paris, Blanche-Porte, Petit Village, Austerlitz. **13 mars :** matin, rues Jacquart, Ph. de Girard, Serg. Bobillot, Dragon, Alsace-Lorraine ; après-midi, rues d'Anvers, de Boulogne, de Bapaume, av. Maaural, rues d'Haubourdin, France, Vigne, Bradford. **14 mars :** matin, rue de Calais, de Dunkerque, Armentières; après-midi, Epinette (148 à 154), rue de Valenciennes, Angleterre.

Secteur N° 12, Ecole des filles, rue des Villas, Blanc-Seau. — 8 mars : matin, rue du Blanc-Seau (133 à la fin, 110 à la fin), du Canal, Emile Zola, Viaduc ; après-midi, rues des Frères Brunel, Iéna, Acacias, Essling, Vauban, imp. Solidarité. **10 mars :** matin, rue des Lilas, Soudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Loridan, Edison, av. Désiré Six ; après-midi, rues E. Sauvage, du Congo, Saint-Quentin, Mézières, av. Grau, Santos-Dumont, qu. des Canotiers. **11 mars:** matin, rues de Wasquehal, Riez, Dr Dupont, Denfert-Rochereau, Passerelle ; après-midi, rues Charcot, Cl. Bernard, Génér. Sarrail, Béranger, Dérégnaucourt. **13 mars :** matin, r. de Mouvaux, Croix, Constantine, Presbytère ; après-midi, rues Makellerie, Villas, Solférino. **14 mars :** matin, rues de Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier, Faucon, du Fresnoy, Kléber et Bassin ; après-midi, rues des Bateliers, Gunod, Diderot, qu. du Fresnoy, rues des Bleuets, boul. Descat, quai des Mariniers.

A RONCQ (Blanc-Four)

Au Débit de tabac Ladaeus, rue de Lille. — 13 mars : rue de Lille, côté impair 1 à 151, Pasteur jusqu'au bout, carr. Saint-Roch, de Lineelles, du Bois Blanc, du Cimetière, J. Watteau, de Lille côté pair 2 à 138, Chem. Vert, carr. Desseuvages. **14 mars :** rues de Tourcoing, des Chalets, de la Montagne, du Moulin, Louise de Bettignies, de l'abbé Lemire, du Dronckaert depuis le pied de Bœuf jusqu'à la limite de Bondues.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

LES RÉSULTATS

Flandres-U.S. Valenciennes 0-1

COUPE DE FRANCE

Artois-Capitale 3-1
Girondins-Lorraine 3-4
Champagne-Normandie 3-1
Guyenne-Languedoc (samedi) .. 1-0 après prolongations

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL

Dauphiné-Auvergne 7-0

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR

Groupe A

E.S. Bully-C.S. Avion 2-0
R.C. Lens-Amiens A.C. : Remis.
R.C. Arras-Stade Béthune 7-0
U.S. Bruay-U.S. Auchel 1-3

Groupe B

S.C. Fivois-O.I.C. Lillois 4-5
S.B. Oignies-U.S. Valenciennes .. 2-1
Stade Orchies-R.C. Roubaix 2-1
Excelsior-U.S. Tourcoing 2 0

CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

U.S. Rouvroy - Ol. St-Ouen : 3-0
A.S. Escaudain - R. Carvin : 1-1.
Etade Héninois - Denain A : match arrêté (2-2).
Stade Roubaix - Dechy Sports : 2-2.
S.A. Douai - Ol. Marcq : 2-0.
U.S. Marquette - U.S. Corbie : 3-2.

1re DIVISION TERRIENNE

Marquillies-Loos 1-4
Haubourdin - Marvilla : 0-4.
Lesquin - Croix : 2-0.
Wasquehal - Templeuve : 1-0.
Cysoing - Lezennes : 0-1.
Hallemmes - Ch. Tourcoing : 8-1.

COUPES DU NORD

Juniors. — R.C. Lens bat R.C. Roubaix : 8-0.

Cadets. — E.S. Bully bat S.C. Fivois : 4-3.

LES CLASSEMENTS

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR

Groupe A

	J.	G.	N.	P.	Pts	Buts p.	Buts c.
E.S. Bully	13	9	2	2	20	23	14
R.C. Arras	14	8	3	3	19	27	14
Amiens A.C.	13	8	3	4	15	28	16
U.S. Auchel	13	6	2	5	14	22	20
U.S. Bruay	14	5	3	6	13	23	17
C.S. Avion	13	4	3	6	11	19	27
R.C. Lens	12	3	2	7	8	20	29
St. Béthune	14	2	2	10	6	13	39

Groupe B

	J.	G.	N.	P.	Pts	Buts p.	Buts c.
Excelsior	14	10	3	1	23	42	20
O.I.C. Lillois	13	7	4	2	18	27	16
Stade Orchies	14	7	1	6	15	20	32
U.S. Valencnes	14	7	0	7	14	38	30
S.C. Fivois	13	5	2	8	12	24	29
R.C. Roubaix	13	4	1	8	9	29	23
S.B. Oignies	12	3	2	7	8	29	34
U.S. Tourcg.	13	3	1	9	7	18	35

CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

	J.	G.	N.	P.	Pts	Buts p.	Buts c.
Stade Hénin	15	10	3	2	38	36	14
Ol. Marcq	17	6	2	7	35	35	21
Ruch Carvin	15	6	6	3	33	26	17
Denain A	15	6	6	3	33	26	17
O.S. Rouvroy	16	6	5	5	33	23	31
S.A. Douai	15	6	1	6	32	27	22
U.S Marquette	16	5	5	6	31	18	25
Dechy Sports	16	6	4	7	30	27	23
St. Roubaix	15	4	4	7	27	24	30
A.S. Escaudain	16	3	5	8	27	16	34
U.S. Corbie	15	4	3	8	26	31	36
Ol. St-Ouen	15	5	1	9	26	16	22

Cadets et Juniors ont disputé leur coupe

Malgré le forfait d'Amiens, le Comité des Flandres a réussi à faire disputer deux rencontres au titre de ses Coupes du Nord Junior et Cadet. Le temps n'avait pas amené la foule au stade Henri Jooris et les absents eurent tort car les équipes en présence rivalisèrent d'ardeur et leurs divers éléments nous prouvèrent que le football amateur pourra compter dans l'avenir sur d'excellentes recrues.

Les cadets de Fives et de Bully s'affrontèrent d'abord en un match vraiment plaisant à suivre tant les phases de jeu qui se succédèrent furent signées d'une solide technique. Les deux équipes firent assez longtemps jeu égal et Fives se dut finalement s'incliner que sous une poussée de toute la ligne d'avants adverse.

Chez les juniors, la formation lensoise n'a pas tardé à imposer son jeu grâce à une plus grande vitesse d'exécution que son vis-à-vis. Lens possède un onze courageux, accrocheur et très rapide. Le football pratiqué par ses joueurs est vraiment de grande facture ; les avants exploitent toutes les occasions qui leur sont offertes et opèrent pendant 90 minutes avec une ardeur jamais relâchée. Le R.C. Roubaix par contre joue contracté et sans âme. Battus régulièrement en vitesse, ses équipiers ne s'accrochèrent jamais et auraient pu aussi bien encaisser 12 ou 15 buts si les offensives lensoises n'auraient pas été stoppées par de fréquents hors jeu.

LES RÉSULTATS TECHNIQUES

E.S. Bully (cadets) bat S.C. Fives (cadets), 4-3.

R.C. Lens (juniors) bat R.C. Roubaix (juniors), 8-0.

EXCELSIOR BAT U.S. TOURCOING PAR 2 BUTS A 0

En vue des matches de la compétition finales, Hiltl était au repos et le jeu de l'Excelsior s'en ressentit quelque peu. Il est vrai que sur un terrain boueux, la finesse n'était pas de mise. Les deux équipes s'affrontèrent avec cran et après une première mi-temps très équilibrée, où l'on put admirer surtout le travail excellent du demi-centre tourquennois Grimonpont, la marque n'était pas ouverte à la pause. Les deux gardiens furent pourtant mis à contribution, mais ils s'en tirèrent à leur honneur.

A la reprise, September — dont c'était la rentrée — passa au centre de l'attaque de l'Excel, à laquelle il imprimait sa cadence combative. A la 3e minute, il donnait à Maertens l'occasion d'ouvrir le score et les Tourquennois eurent beau se ruer à l'assaut, l'Excelsior s'imposa alors nettement pendant cette seconde reprise.

Et, à la 24e minute, Verrue et Kindt partaient pour servir September, qui plaça un maître-shoot hors de portée de Maes.

La fin fut mouvementée, mais le score en resta là malgré de multiples émotions.

ORCHIES BAT R.C. ROUBAIX PAR 2 BUTS A 1

Malgré un terrain très lourd et dès les premières minutes de jeu, Roubaix attaque par les ailes et la défense locale paraît peiner quelque peu. Sur un long déplacement de jeu de l'ailier gauche, Miko reprend et ouvre la marque.

Après la pause, Orchies attaque de nouveau, mais François rétablit l'équilibre et pousse adroitement ses hommes vers les buts de Willion qui sauve à deux reprises différentes. Sur ouverture de Kuts, un défenseur roubaisien dévie la balle légèrement hors de portée du gardien et Orchies égalise. Quelques minutes après, Dudziak doubla adroitement l'ailier gauche et centre magnifiquement. Lamourette reprend de la tête et marque un second point pour les stadistes.

Roubaix ne se décourage pas et force l'allure, mais Orchies s'oppose courageusement aux attaques des visiteurs.

STADE ROUBAISIEN et DECHY SPORT FONT MATCH NUL : 2 A 2

Ce match, qui débuta avec une heure de retard, vit une nette domination des Stadistes pourtant plus légers, mais Dechy menait à la pause par 1 à 0, but marqué sur cafouillage, à la 33e minute, par l'ailier droit.

A la reprise, les Roubaisiens égalisèrent à la 8e minute, Crispin transformant un penalty très justifié, mais quelque dix minutes plus tard Dechy reprend l'avance par un shoot de son ailier droit encore.

Ce fut sur un nouveau penalty — fauchage d'un joueur — que le Stade équilibra la marque une seconde fois et un arrière dechynois se faisait sortir par l'arbitre.

Les Stadistes dominèrent jusqu'à la fin, mais sans parvenir à enlever une victoire qu'ils méritaient, le gardien de Dechy se mettant particulièrement en vedette.

S.P. WASQUEHAL BAT A.S. TEMPLEUVE, PAR 1 BUT à 0

Cette partie grosse d'importance fut jouée sur un terrain très marécageux.

La meilleure équipe l'a emporté et c'est justice, car les locaux firent hier une partie très courageuse et furent les seuls à confectionner du beau jeu.

La mi-temps survint sur un score vierge, mais dès la reprise Wasquehal accentua sa pression et le centre-avant passa adroitement une balle à l'ailier gauche et ce fut le but.

BASKET-BALL

La démission de M. Kretzschmar

Voici l'ordre du jour que le Comité des Flandres vient de transmettre à la Fédération :

« Le Bureau du Comité des Flandres, réuni en séance ordinaire le 4 mars 1944,

Après avoir enregistré la démission de son président actif, M. Henry Kretzschmar et entendu les motifs de cette décision,

Déplore profondément le départ de celui qui fut le pionnier du basket nordiste auquel il se sacrifie depuis 20 ans, regrette que les sanctions prises contre son président aient pour résultat de priver le basket de Flandre de celui qui fut un de ses animateurs comme il le fut de tous les sports régionaux.

Le Bureau tient à lui exprimer sa gratitude pour tous les services rendus et l'espoir qu'il reprendra bientôt sa place à la tête du Comité des Flandres.

Les membres du Bureau du C.d.F. ayant tous été choisis par M. Kretzschmar, estiment leur rôle terminé par son départ, chargent le secrétariat général d'en informer la F.F.B.B. et d'assurer les affaires courantes.

NATATION

LE GALA DE L'A. S. C. H.

BEAU SUCCÈS DES NAGEURS LILLOIS et de Mlle CASTEUR QUI S'ADJUGE UN NOUVEAU RECORD DU NORD

La réunion de natation organisée dimanche à la Piscine de Lille, par l'A.S.H. Hellemmes, avec le concours des E.N. Tourcoing, des P.N. Lille et des Nageurs Lillois, a obtenu un beau succès. On notera avec plaisir les succès des Nageurs Lillois et de Mlle Casteur (E.N.T.) qui a ramené à 1'30" le record du Nord de 100 m. brasse dames, que détenait Mlle Maes avec 1 m. 34".

50 m. brasse minimes garçons. — 1. Patou (PNL) 43" 6/10 ; 2. Bourdet ; 3. Ida.

50 m. brasse minimes filles. — 1. Gys (PNL), 51" 4/10 ; 2. Legay ; 3. Chocquel.

100 m. crawl Cadets. — 1. Delbarre (NL), 1'12" 8/10 ; 2. Maricke ; 3. Vandemarlière.

50 m. crawl dames. — 1. Casteur (ENT) 34" ; 2. Crespel ; 3. Rasseneur.

100 brasse cadettes. — 1. Gys (PNL), 1' 53" ; 2. Vanquaten ; 3. Straglar.

100 crawl seniors. — 1. Bermyn J. (ENT) 1'17" 2/10 ; 2. Lambin ; 3. Morean.

100 m. brasse messieurs. — 1. Vanackère (ENT), 1'26" 2/10 ; 2. Calamadia ; 3. Patou.

100 m. dos seniors. — 1. Renard (NL), 1'20" 4/10 ; 2. Breckeveld ; 3. Dellauwa.

50 m. crawl minimes. — 1. Rousseau Cl. (ENT), 36" 2/10 ; 2. Rousseau Yves ; 3. Detannoy.

Relais 3x50 dames.— 1. ENT 2'3" 4/10 ; 2. NL 2'13" ; 3. PNL.

Relais 3x50 messieurs. — 1. NL 1'44" ; 2. ENT 1'44" 2/10 ; 3. ASCH.

100 m. brasses cadets. — 1. Hombert (PNL), 1'38" ; 2 Spryse ; 3. Bourdet.

100 m. brasse dames. — 1. Roesel, NL 1'48" ; 2. Catloen ; 3. Frelin.

Relais 5x50 M messieurs. — 1. NL, 2'34" 2/10 ; 2. ENT, 2'35" 8/10 ; 3. PNL.

En water-polo, deux matches se disputaient comptant pour le championnat des Flandres, division d'honneur.

Tout d'abord, ce fut la victoire des E.N. Tourcoing par 10 à 0 sur l'équipe du P.N. Lille. Partie très mouvementée : à la mi-temps, le score était de 3 à 0 en faveur de Tourcoing. A la reprise, les E.N.T. attaquent sans relâche prouvant leur nette supériorité.

Après un beau match bien équilibré, durant lequel le nombreux public assista à de très belles phases de jeu, les Nageurs Lillois ont battu leurs camarades de l'A.S.C. Hallemmes, en marquant le but vainqueur à l'ultime minute. Le score final en faveur des N.L. fut de 4 à 3.

BOXE

Aux Championnats de France Amateurs, à Paris

DEUX MAUVAISES DECISIONS : HERMAL ET DEGRYSE SONT PRIVÉS DU TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Les Championnats de France Amateurs 1944 se sont déroulés dans la Salle de l'Elysée Montmartre qui était archi-comble. Les supporters nordistes étaient venus nombreux pour encourager les cinq amateurs de la région Nord, qualifiés pour disputer les finales.

Degryse avait gagné son match, terminant le 3e round en beauté et fut déclaré battu. La salle toute entière manifesta pendant plus de dix minutes et après la match Baron-Clausner, le public réclamait encore Degryse.

Hermal après un combat formidable, le plus beau du Championnat, réussissant à faire plier Walda aux premier et deuxième rounds, fut déclaré battu, à la grande surprise de la salle (nouveau scandale).

Décidément, les nordistes n'ont pas la faveur des juges parisiens !!!

Les autres nordistes se sont bien comportés ; mais ont dû s'incliner devant des adversaires supérieurs à eux.

LES RÉSULTATS TECHNIQUES

Ruffart (Bordeaux), bat Mousse (Paris), aux points.

Barbier (Reims), bat Degryse (Liévin), aux points.

Clausner (Paris), bat Baron (Labourse), aux points.

Walda (Reims), bat Hermal (Valenciennes), aux points.

Mierzwa (Reims), bat Delannoy (Bruay), par k. o. 2e reprise

Dauthuille (Paris), bat Krawzyck (Carvin), aux points.

Vervueren (Paris), bat Letessier (Paris), aux points.

Mennegault (Paris), bat Saulnier (Dôle), par arrêt de l'arbitre à la 2e reprise

Rentrée victorieuse de Kid Michel

Malgré les difficultés du moment, le B. C. Lillois, professeur Richard Deconinck, a organisé une réunion qui donna, dans son ensemble, satisfaction aux nombreux amateurs qui répondirent à l'invitation du grand club pugilistique de la capitale des Flandres.

Les combats entre amateurs allèrent crescendo comme dans un spectacle décuplant l'attention. Tous furent d'ailleurs mouvementés et disputés, et l'on peut dire qu'il y en eut pour tous les goûts.

Le combat entre professionnels mit un excellent point final à cette séance très honnête. Kid Michel fut déclaré vainqueur aux points de l'ardent et adroit Moercant. Ce fut de justesse que le Lillois qui n'avait boxé depuis au moins huit mois, l'emporta sur le vaillant Dunkerquois. A notre avis un match nul eut été plus normal. Ceci prouve que Michel a perdu quelque peu de sa valeur qu'il lui sera possible de reconquérir s'il se remet carrément à la besogne. De belles sorties lui sont encore assurées... à cette condition seulement.

LES RÉSULTATS

AMATEURS

3 x 3'. — Devaucelle, 67 k. (Tourcoing) et Potier, 67 k. (Harnes), font match nul ; Vercant, 67 k. 500 (Linselles) bat Maertens, 66 k. 500 (Tourcoing). aux points ; Naert, 48 k. (Linselles), bat Damman, 48 k. (Tourcoing), par jet de l'éponge au premier round.

Piette, 82 k. (Hénin-Liétard), bat Mourait, 64 k. (B. C. Lillois), aux points ; Hombrouck, 59 k. (Hénin-Liétard), bat Gorden, 58 k. (B. C. Lillois), par jet de l'éponge au deuxième round.

PROFESSIONNELS

10 x 3'. — Kid Michel bat Moercant aux points.

LES AMATEURS A ROUBAIX

Le programme de l'A.S.R. était particulièrement attrayant ce dimanche et tous les combats furent disputés avec un cran louable par nos amateurs. Il est à prévoir que la prochaine réunion du 12 mars obtiendra le même gros succès.

Voici les résultats : Quégnard (Fouquières) bat Bailleul (Wattrelos), aux points ; Lesur (Labourse) bat Léon Henneuse (A.S.R.), aux points ; Ochia (Harnes) bat Damman (Tourcoing), aux points ; Paillard (Fouquières) bat Lapère (B.C.C. Rx), aux points ; Tirlemont (Harnes) et Debellevalée (Labourse), font match nul ; Duval (Labourse) et Lefait (Harnes), font match nul ; Gronier B.C.C. Rx) bat Dethier (Fouquières), par abandon au 1er round ; Sieuw (A.S.B.) bat Bailinski (Labourse), aux points.

HIPPISME

Réouverture à Auteuil

La reprise des courses à Auteuil a eu lieu dimanche après-midi dans d'excellentes conditions. Deux épreuves étaient dotées de 250.000 francs au gagnant. La première, le prix Thomas d'Orsetti, course de haies de 3.700 mètres, a été gagnée par Boum, à M. le comte de Ganay. La seconde, le prix Croyton, steeple-chase de 3.800 mètres, a été gagné par un cheval peu connu, Tulara, à M. Mougin, devant Kargane le gagnant du Grand Prix de Paris.

LA PLUS VIEILLE MARQUE FRANÇAISE de teintures a été lancée par les Ets RICHTER à Lille

TEINTURES et sachets à raviver à l'HIRONDELLE

donnent aux tissus une vie nouvelle

352

FLEUR BLEUE

Par Claude VIRMONNE

— 50 —

Dans une plante racornie et séchée qui se trouvait près du perron, le jeune homme reconnut l'hortensia que Guillemette avait planté le dernier matin et que lui-même avait arrosé, avant de partir. L'hortensia bleu était mort, flétri...

Le cœur de Jacques se serra davantage, il conçut de ce fait, puéril en apparence, une sorte de crainte superstitieuse. Il s'était imaginé que la plante soignée par Guillemette serait demeurée vivante ainsi que l'était dans son cœur le souvenir de la jeune fille.

Il monta les marches du perron d'un geste machinal, et poussa la porte du pavillon. Elle n'était pas fermée et céda sans difficultés. A cause de l'obscurité qui régnait dans la pièce, il heurta une chaise qui tomba sur le sol avec un bruit retentissant... Avec un frisson, il poussa les volets et une lumière livide entra dans la chambre ; plus violente encore que dans le jardin Jacques ressentit une impression d'abandon. Une épaisse couche de poussière s'amoncelait sur les meubles, des toiles d'araignées s'accrochaient au-dessus des portes, pendaient aux angles du plafond, aux rideaux.

Certainement, personne depuis que Jacques l'avait quitté n'avait pénétré dans le pavillon, pour le nettoyer, l'aérer. Cet abandon lui parut de mauvais augure. Guillemette aurait-elle englobé dans la même rancune le logis et son locataire, et se serait-elle désintéressée de l'un comme de l'autre ? C'était plausible, hélas ! trop plausible.

La confiance du jeune homme s'était envolée. Frappé d'un sombre pressentiment, il sortit du pavillon et referma la porte. Il se sentait à présent las et sans espoir.

Pourtant, il voulait aller à la Mésangère. Tant qu'il n'aurait pas entendu son verdict des lèvres de Guillemette, il ne se laisserait pas abattre.

S'efforçant de chasser cette mauvaise impression, il prit à pas lents la grande allée silencieuse qui menait à la Mésangère.

Une pluie fine s'était mise à tomber du ciel livide, et le vent continuait à souffler son tourment, entre les branches nues, d'une voix rauque qui aggravait l'angoisse du jeune homme.

Quand il fut près de la Mésangère, il comprit aussitôt que ses pressentiments ne l'avaient pas trompé, que quelque chose de terrible était survenu, tellement était forte l'impression de désastre et d'abandon qui se dégageait de la grande maison, grise sous le ciel sombre, et dont tous les volets étaient fermés. Le silence, cette fois, était absolu, et non point peuplé du caquetage des poules ou de la respiration des bêtes à l'étable. Les écuries, les communs, qu'il explora étaient vides. Vides aussi les poulaillers et les clapiers... Seul, le bruit d'une persienne décrochée, qui claquait sous le vent, se faisait entendre...

Alors, saisi d'une sorte de frénésie contre les choses inertes, il se mit à secouer la porte d'entrée de la maison qui ne bougea pas. Ensuite, il appela :

« Monsieur de la Motte ! »

Puis :

« Guillemette, Guillemette !... »

Mais ses appels n'éveillèrent aucun écho. Il savait bien d'ailleurs qu'ils étaient vains, et qu'il n'y avait plus personne à la Mésangère, de ceux qu'il était venu voir.

Hébété, il demeurait là, à contempler la maison aux fenêtres fermées comme des yeux aveugles.

⁂

La pluie s'était arrêtée, remplacée par un brouillard dense, le soir approchait, un soir gris et ouaté de novembre. Jacques ne pouvait demeurer sur place indéfiniment, il lui fallait partir. Il se remit en route à pas lents, accablé. Il demeurait stupéfait et incompréhensif.

Que s'était-il donc passé, pour que M. de la Motte, sa petite-fille, leur domestique, eussent ainsi disparu ? Jacques n'avait jamais envisagé cette éventualité. Il pensait qu'il aurait à discuter avec le vieux comte et à se faire pardonner de Guillemette... Et voici qu'ils n'étaient plus là, et qu'il ne pouvait pas dire à la jeune fille les phrases d'amoureuse imploration qu'il avait préparées. La fatigue de son long voyage inutile pesait à ses membres las.

Que faire, à présent ? Il ne lui restait qu'à repartir, ainsi qu'il était venu, l'espoir en moins, les mains vides et le cœur lourd.

Non ! Il ne pouvait se résigner ainsi... Il était possible qu'au village on pût lui donner une explication sur cette disparition incompréhensible et une indication sur le lieu où se trouvaient Guillemette et son grand-père.

Et qui donc mieux que la postière était susceptible de lui donner ces renseignements ? Ne lui avait-elle pas, déjà, confié bien des choses sur la Mésangère, et les particularités du caractère de M. de la Motte ?

(A suivre)

Je ne te demande ni tes opinions, ni ta religion mais quelle est ta souffrance. ....

C'est la devise du SECOURS NATIONAL

11, RUE LAFFITTE, PARIS 9e - C.C.P. PARIS : 2444-30

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Pierre DUCATEZ, Avoué à Valenciennes 20, rue Delsaulx — **VENTE de biens d'interdit.** — **Département du Nord — Arrondissement de Valenciennes — Commune de Rœulx.** — Une **Maison d'habitation** sise à Rœulx, rue Jean Jaurès, ainsi que le droit à la participation financière de l'état en réparation des dommages de guerre. Au plus offrant et dernier enchérisseur, il sera, au Palais de Justice de Valenciennes, rue Capron N° 13, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première Instance de ladite ville, le **Mercredi vingt-neuf Mars 1944, à 8 heures du matin,** procédé à la vente de l'immeuble ci-après désigné. Une maison sise à Rœulx, rue J. Jaurès, comprenant : au rez-de-chaussée : vestibule et quatre pièces ; à l'étage quatre pièces, grenier, cave, buanderie, écurie, remise et petite grange, cour avec entrée porte cochère et jardin planté. Le tout sur environ douze ares cinquante, repris au cadastre section B, Nos 46 et 47, tenant à Houdart-Aubert et à la Société Coopérative des Mineurs d'Anzin, comme il figure au plan annexé au cahier des charges. Ainsi que le droit à la participation financière de l'Etat en réparation des dégâts occasionnés audit immeuble par faits de guerre. Adjudication autorisée suivant décision du Commissariat Régional à la Reconstruction en date du 22 décembre 1943. **Mise à prix** . Les enchères seront reçues sur la mise à prix globale de **Soixante - dix mille francs,** 70.000 frs se décomposant comme suit : Immeuble et ses dépendances, 40.000 frs ; Droit à la participation financière de l'Etat en réparation des dommages de guerre, 30.000 frs. — **Nota** : Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué. — **Avis important** : Conformément à la loi du 16 novembre 1940, l'autorisation préfectorale est indispensable pour enchérir. Les amateurs éventuels doivent demander cette autorisation de toute urgence. — **S'adresser pour renseignements** : 1) au greffe du Tribunal civil de première Instance de Valenciennes, 13, rue Capron, où est déposé le cahier des charges : 2) à Me Pierre Ducatez, Avoué, 30, rue Delsaulx, poursuivant la vente. — Signé : **Ducatez.**

Etude de Me Gérard VERLEY, avoué près le Tribunal civil de première instance de Douai, 16 ter, rue des Foulons — **DIVORCE.** - D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Douai, le 3 décembre 1943, enregistré. Entre : Madame Denise THOMAS, épouse DELICHERE, demeurant à Douai, rue du Grand Bail. Demanderesse au principal. Défenderesse reconventionnelle. Ayant Me VERLEY, pour avoué. Et : Monsieur Léon DELICHERE, demeurant ci-devant à Douai, avenue des Blancs - Coulons et actuellement à Btache - Saint-Wast. Défendeur au principal. Demandeur reconventionnel. Ayant pour avoué, Me Rémy DUBOIS. Il appert que le divorce a été prononcé au profit exclusif de la femme avec toutes ses conséquences de droit. - Douai, le 4 mars 1944. Paru extrait certifié conforme (signé) : Gérard VERLEY. 36998

Etude de Me Gérard VERLEY, avoué à Douai, 16 ter, rue des Foulons. - **DIVORCE.** - D'un jugement rendu contradictoirement et après opposition, par le Tribunal civil de de première Instance de Douai, le 10 décembre 1943, enregistré. Entre : Monsieur Jules GREBERT, demeurant actuellement à Valence Demandeur au principal. Défendeur reconventionnel Défendeur à l'opposition Ayant Me VERLEY, pour avoué. Et Madame Victoire PICHUEQUE, épouse GREBERT, demeurant à Flers-en-Escrebieux, rue de la Briquette, 149. Défenderesse au principal Demanderesse reconventionnelle Demanderesse à l'opposition. Ayant Me Rémy DUBOIS, pour avoué Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux GREBERT - PICHUEQUE, au profit exclusif du mari. Pour extrait certifié conforme : Douai, le 4 mars 1944 (signé) : Gérard VERLEY. 36999

Etude de Me Gérard VERLEY, Avoué à Douai, 16 ter, rue des Foulons. - **Assistance judiciaire, décision du 2 mars 1942. - SÉPARATION de CORPS** — D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Douai le 27 octobre 1943, enregistré, entre M. Rosieri MATTUISSI, demeurant à Flines-lez-Raches, rue du Halot, et Mme Louise BAUDIN, épouse MATTUISSI, demeurant à Flines-lez-Raches, rue du Coin ; il appert que la séparation de corps a été prononcée au profit exclusif du mari, avec toutes ses conséquences de droit. - Douai, le 4 mars 1944. Signé: Gérard VERLEY, Avoué. 36997

Etude de Me Gérard VERLEY, Avoué près le Tribunal civil de première instance de Douai, y demeurant, 16 ter, rue des Foulons. — **DIVORCE.** - D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de 1re instance de Douai, le 24 novembre 1943, enregistré, entre : Mme Simone GARIN, épouse RIDOUART, demeurant à Douai, avenue des Blancs-Coulons, demanderesse, ayant Me Gérard VERLEY pour avoué ; et M. Maurice RIDOUART, demeurant à Douai, 16, rue de Bailleuncourt, défendeur défaillant ; il appert que le divorce a été prononcé entre les époux RIDOUART - GARIN, au profit exclusif de la femme, avec toutes ses conséquences de droit. Pour extrait certifié conforme : Douai, le 4 mars 1944 (signé) : G. VERLEY. 37000

CESSIONS

Sommes acheteurs toutes licences TRANSPORT, payons comptant
Ets R. I. C. I. N.
32, rue Faidherbe, LILLE

Acquéreurs consultez notre répertoire ACTIVITÉ COMMERCIALE, Cessions 7, place Jacquart, LILLE

CABINET BELLEMBERT Cessions NŒUX-LES-MINES

MODISTE, aff. artisanale à Croix à céd. sans local. 25.000 fr.
Ets R. I. C. I. N.
32, rue Faidherbe, LILLE

Pour dame : parfumerie, pr centre Lille, 200.000 fr. Cabinet DUTAT, cessions, 75, r. Hôpital-Milit., Lille B. choix fs comm à céd

DEMANDES D'EMPLOIS

Boulanger réfugié, cherche place, Roubaix. S'adresser au Journal.

ENSEIGNEMENT

LANGUES 50 fr par MOIS Allem., Angl., Esp., Ital.. Ecole Blanchart ou p. cor. Lille, 1, rue Basse Gd Place

MARIAGES

M. 61 a., belle situat, ép D honorable. LE FOYER, 224, rue Nationale, Lille.

DETTES

M Charles Lefebvre, 126, rue de Java, (Cité Hollandaise), Lens, ne reconnaitra plus les dettes de sa femme, née Marie-Thérèse Mayeu, 34, rue Dusouich, Lens. 5401

Mme Ernest Dufour, née Jeanne Jutchmans, à Marly, n'a jamais fait de dettes et n'a pas l'intention d'en contracter.

VENTES ACHATS LOCATIONS

Etude de Me LAMBLAIN notaire à Dourlers (N.) — ADJUDICATION PUBLIQUE, le lundi 17 avril 1944, à 14 h., en l'étude : UNE MAISON avec 27 ares 68 c. de terrain à Dourlers. Demander autorisation préfectorale.

Recherche Appartement, 3 ou 4 p. Lille, banlieue. Env. eau, gaz, élect. Sér. Ecrire C A X S Réveil.

A VENDRE MAISONS à Lille, 163, rue d'Artois, et Lomme, 6, r. de la Drêve. Et Me DELETRE not. St-Venant. 36994

AUTOS

FORD A 3 T. Ridelles B. L. Familiale, pilote UNIC, 2 t. Gazo «Gohins BASTIEN, HAUTMONT.

Suis acheteur motos, même démontées, avec ou sans papiers en règle, de voitures en bon état, Citroen, Tractions avant 402, Simca cinq, Simca huit. S'adr. ou écr. à M. A. Molaed, 37, bd de Belfort, Roubaix. T. 366-70

DIVERS

LA BLAKETTE Le Meilleur Allume - Feu ACTUEL

Vends bon chien de garde, dressé à l'attaque. - Gautier, 89 bis, rue de Tournai, Lille. 31103

A vendre : Séchoir Regean indéfrisable « Cybella » état neuf. Gabre, 3, rue Bréguet, cité 3 de Liévin (Pas-de-Calais).

Beau studio à vendre, état neuf. Greverre, 89 bis, r. de Tournai, Lille.

A - B - C - D

Imprimerie du « Réveil du Nord », 106, rue de Paris, LILLE
Le Gérant: Emile GEST.